

Extrait du SNUipp-FSU 65

<https://65.snuipp.fr>

Les salaires des fonctionnaires à nouveau gelés en 2013

- ARCHIVES - année 2012 / 2013 - les Personnels - la carrière - annonces ministérielles -

Date de mise en ligne : jeudi 7 février 2013

SNUipp-FSU 65

PARIS, 07 fév 2013 (AFP) -

La ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, a officiellement fermé la porte jeudi à une revalorisation générale des salaires des 5,2 millions d'agents en 2013, au risque d'amplifier le mécontentement au sein d'un corps qui avait voté massivement pour François Hollande.

"Il n'y aura pas de remise en cause du gel du point d'indice pour 2013", a dit la ministre à l'issue d'une rencontre avec les syndicats, ajoutant qu'une telle mesure n'était "pas compatible avec la trajectoire des finances".

Le point d'indice n'a pas bougé depuis une revalorisation de 0,5% en 2010.

Selon la Cour des comptes, une hausse de 1% de ce point augmente de 800 millions d'euros la seule masse salariale de l'Etat (80,6 milliards d'euros en 2013).

Elle a néanmoins annoncé des "mesures immédiates" pour améliorer les carrières des catégories C, les plus basses rémunérations. Il s'agit concrètement de permettre à ces agents d'accéder au dernier échelon (le huitième), là où auparavant existaient des quotas. La mesure devrait concerner environ 126.000 agents parmi les catégories C (2,3 millions de personnes).

Le coût de ces mesures, a-t-elle précisé, devrait être pour les trois fonctions publiques (Etat, territoriale, hospitalière) de quelque 16 millions d'euros annuels.

Pour l'ancien ministre de la Fonction publique, François Sauvadet ce gel n'est que "la suite logique de la promesse du candidat Hollande d'embaucher 65.000 agents supplémentaires". Le président "a sacrifié la rémunération et l'évolution de carrière" de ceux en poste, "les fonctionnaires ont tout simplement été trompés", estime le député UDI.

Mme Lebranchu a également annoncé l'ouverture d'un "cycle de négociations sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations" avec un "premier point d'étape en juin". Ces négociations, qui viseront en priorité à améliorer la situation des catégories C, auront aussi pour but, notamment, de réformer le système des grilles indiciaires qui déterminent la progression dans la carrière.

A propos de la journée de carence - non indemnisée en cas d'arrêt maladie - dénoncée par l'ensemble des syndicats, elle a dit qu'elle attendait un bilan complet "dans les jours qui viennent", ne fermant pas la porte à son abrogation.

"Grave déception"

Les syndicats ont unanimement affiché leur déception à l'issue de la rencontre.

"La ministre a dit un certain nombre de choses positives", a concédé Jean-Marc Canon (CGT), "mais là où ça ne passe pas du tout, c'est qu'un certain nombre de mesures urgentes manquent toujours à l'appel". "Il n'y a aucune annonce sur des mesures générales autour des salaires pour 2013 et ça, pour la CGT, ce n'est pas acceptable", a-t-il déclaré. Selon le syndicaliste, si rien ne change, au 1er janvier 2014, lorsque le Smic augmentera, 1,5 millions d'agents, soit environ 30%, seront au salaire minimum. "Il n'y a pas de surprise dans les annonces de la ministre. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de déception", a dit de son côté Brigitte Jumel pour la CFDT.

Les salaires des fonctionnaires à nouveau gelés en 2013

Pour Daniel Robin (FSU), "la grave déception, c'est que pour 2013, il n'y a strictement rien et ça pour nous c'est inacceptable", le gel du point entraînant "une paupérisation croissante des bas salaires".

Les huit organisations syndicales de la fonction publique se sont réunies dans l'après-midi. Selon Christian Grolier (FO), elles ont toutes "fait le même constat de déception par rapport au jour de carence et au point d'indice". Mais les représentants des syndicats sont convenus d'attendre avant de décider d'une éventuelle journée d'action et de se revoir dans une quinzaine de jours.

La CGT et Solidaires ont déjà déclaré souhaiter des mobilisations les plus unitaires possibles pour peser sur les choix du gouvernement. Les syndicats avaient été à l'origine, avec la FSU, du premier mouvement de grève auquel a été confronté le gouvernement jeudi dernier, assez faiblement suivi toutefois avec notamment 6,6% de grévistes chez les agents de l'Etat.